

La Minerve



Le Minervoïis

Bulletin municipal MAI 2025

6, rue Mailloux, La Minerve QC J0T 1S0

Téléphone : 819 681-3380 • Télécopieur : 819 274-2031

www.municipalite.laminerve.qc.ca • Courriel : info@municipalite.laminerve.qc.ca

HEURES D'OUVERTURE : Lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h

MAI SANS TONDEUSE

**FAITES PARTIE DE CEUX QUI JOIGNENT
LE MOUVEMENT ET QUI REPORTENT
LA TONTE DE LEUR PELOUSE**

(VOIR TEXTE P. 4)



**NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE
POUR LES RÉSIDENTS
DU LAC AUX CASTORS:**
le lavage des embarcations
se fera au garage municipal situé
au 75, chemin de La Minerve.

REPORT DE LA TENUE DE REGISTRE – Modification réglementaire - Zone RT-03 (lac Désert)

Nonobstant ce qui a été annoncé lors de la séance du 5 mai dernier par les élus municipaux, il n'y aura pas de registre le 16 mai 2025. La date a dû être reportée au samedi, 14 juin 2025, en raison d'un vice de procédure. Nous vous invitons à lire le communiqué à cet effet sur notre site Internet.

INVITATION À LA PRÉSENTATION DU PROJET DE L'AGRANDISSEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE

Dans le but de vous faire part des détails entourant ce projet, vous êtes invités à une séance d'informations qui se tiendra au centre communautaire, le samedi, **31 mai 2025**, à **10 h**.

LE MAIRE ET UNE CONSEILLÈRE DÉMISSIONNENT

Le maire Johnny Salera et la conseillère Ève Darmana ont remis leurs démissions en date du 5 mai dernier. Comme une élection générale est prévue le 2 novembre prochain (à l'intérieur d'un délai de 12 mois), aucune élection partielle ne sera tenue. Les membres du conseil municipal devront élire l'un d'eux au poste de maire, par scrutin secret, lors de la prochaine séance. Quant au poste de conseillère municipale, il restera vacant.

INSCRIVEZ-VOUS À LA VERSION ÉLECTRONIQUE DU MINERVOIS POUR ÊTRE LES PREMIERS INFORMÉS

C'est simple et facile de s'inscrire pour recevoir le bulletin électronique. Rendez-vous tout au bas de la page d'accueil de notre site Internet et cliquez sur « Recevoir le bulletin municipal », insérez-y votre adresse courriel et le tour est joué!

Voici un résumé des principales résolutions adoptées par le conseil municipal. Les procès-verbaux au long sont affichés sur notre site Internet, sous l'onglet "Administration", dès qu'ils sont approuvés par les élus, soit à la séance ordinaire subséquente.

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 MAI 2025

Administration

Il a été convenu d'autoriser la signature de la lettre d'intention 2025-24 avec le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), Section locale 3365, relativement à la création du poste opérateur-journalier et au changement de poste de l'actuel opérateur-chauffeur.

La directrice générale a déposé la mise à jour de la déclaration des intérêts pécuniaires de la conseillère Darling Tremblay.

Sécurité publique

Un avis de motion et le projet de règlement numéro 2025-753 relatif à la conservation des lacs de La Minerve et obligeant le lavage des embarcations ont été déposés.

Un avis de motion et le projet de règlement numéro 2025-747 relatif à la tarification lors d'une intervention sur un véhicule par le service de protection contre les incendies, ont été déposés.

Travaux publics

Il a été convenu d'accepter la démission de monsieur Étienne Marier au poste de mécanicien-chauffeur, rétroactive au 7 avril 2025.

Les membres du conseil municipal ont octroyé le contrat de fauchage de gazon en bordure des chemins, sur une distance d'environ 150 km, à Gévry Lacasse S.E.N.C., au coût de 100 \$ le kilomètre, plus les taxes applicables.

Il a été convenu d'autoriser le Service des travaux publics à faire procéder aux réparations et remplacements nécessaires sur l'excavatrice Komatsu, véhicule #58, et ce, pour un montant n'excédant pas 30 000 \$, plus les taxes applicables, et d'affecter le surplus pour la portion des frais qui excède les sommes déjà prévues au budget pour défrayer cette dépense.

Hygiène du milieu

Les membres du conseil municipal ont mandaté la firme « Fyto » pour les travaux de contrôle du myriophylle à épis au lac des Mauves, moyennant un montant de 35 180 \$, plus les taxes applicables, et d'utiliser l'aide financière à recevoir de la Fondation de la faune du Québec pour acquitter cette dépense.

Les membres du conseil municipal ont mandaté la firme « Coopérative Terra-Bois » pour les travaux de contrôle de la berce du Caucase, moyennant un montant de 6 960 \$, plus les taxes applicables, et d'utiliser l'aide financière à recevoir de la Fondation de la faune du Québec pour acquitter cette dépense.

Urbanisme et mise en valeur du territoire

Les membres du conseil municipal ont adopté le règlement sur les dérogations mineures no 2025-751. Ce règlement entrera en vigueur après émission du certificat de conformité par la MRC des Laurentides.

Les membres du conseil municipal ont adopté le règlement no 2025-749 modifiant le règlement de zonage no 2024-732 afin de modifier diverses dispositions. Ce règlement entrera en vigueur après émission du certificat de conformité par la MRC des Laurentides.

Il a été convenu d'autoriser le dépôt d'une demande d'autorisation ministérielle auprès du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, pour permettre l'installation d'un quai de plus de 20 mètres carrés à la descente publique du lac aux Castors, sur le chemin des Quarante-Trois, et d'acquitter les coûts afférents à cette demande.

Loisirs

Il a été convenu d'annuler la résolution d'embauche numéro 2025.04.127 puisque Kisham Goulet-Arbic a dû se désister du poste d'animateur au camp de jour estival 2025.

Il a été convenu d'embaucher Logan Guay au poste d'animateur au camp de jour estival 2025, pour une durée de 8 semaines, à raison de 40 heures/semaine.

Les membres du conseil municipal ont autorisé la direction générale à émettre un chèque au montant de 100 \$ à chaque responsable de croix de chemin sur son territoire, pour l'achat de fleurs, engrais et autres, et ce, sur présentation de pièces justificatives.

Les membres du conseil municipal ont mandaté Groupe Serveko Couvreur pour la réfection de la toiture du Petit Musée, pour un montant de 8 750 \$, plus les taxes applicables, et d'affecter le surplus pour couvrir cette dépense.

Il a été convenu d'accepter la démission de Gabriel Demers, au poste d'animateur au camp de jour estival 2025, et ce, rétroactivement au 1^{er} mai 2025.



ALERTES ET NOTIFICATIONS DE MASSE

POUR MA SÉCURITÉ, JE M'INSCRIS AU SYSTÈME D'ALERTES ET NOTIFICATIONS DE MA MUNICIPALITÉ !

Rendez-vous sur la page d'accueil de notre site Internet et cliquez sur le bouton jaune « Alertes et notifications de masse » pour compléter votre inscription.

Abri temporaire « TEMPO »

Le printemps est enfin arrivé, apportant avec lui ses magnifiques fleurs printanières. Nous vous rappelons que le moment est venu de retirer votre abri d'auto temporaire de type TEMPO. Ces abris sont autorisés jusqu'au **15 mai** seulement.



Une vérification sur le territoire sera effectuée après cette date afin de recenser les abris encore en place.



Berce du Caucase

La berce du Caucase est une plante exotique envahissante qui cause de graves brûlures cutanées et qui est toxique. Elle représente un risque pour la santé et pour l'environnement. On la trouve dans les milieux humides, dans les fossés, dans les champs et sur les terrains vagues.

Chez l'humain, le contact avec la sève de la berce du Caucase, combiné avec l'exposition à la lumière (rayons ultraviolets naturels ou artificiels), cause des lésions à la peau. Ces lésions sont semblables à des brûlures. Par ailleurs, quand cette plante croît dans un milieu, elle s'étend rapidement et nuit à la croissance des autres plantes qui y poussent déjà.

La berce du Caucase peut cependant être confondue avec plusieurs autres espèces. Nous vous invitons à consulter le site Internet Sentinelle afin de bien identifier la plante. Nous vous rappelons d'éviter tout contact avec celle-ci.

Belle nouvelle, cette année, la Municipalité a reçu une subvention de l'ordre de 32 686\$ de la Fondation de la Faune pour le contrôle de cette plante. Nous serons donc à l'oeuvre sur le territoire.



Nouveau service à l'urbanisme DEMANDE DE PERMIS EN LIGNE

Depuis quelques semaines le Service de l'urbanisme et de l'environnement offre aux citoyens la possibilité de compléter leur demande de permis ou de certificat d'autorisation EN LIGNE! La plateforme est simple à utiliser, aucun mot de passe ou inscription ne sont nécessaires.

Rendez-vous sur le site Internet www.municipalite.laminerve.qc.ca, sous l'onglet « SERVICES », section « URBANISME » pour connaître tous les détails.

Ce module facilite également l'échange d'informations, réduisant ainsi vos déplacements et les délais d'attente.



PATROUILLE NAUTIQUE



Nouvelle patrouille nautique sur les lacs de La Minerve

Cette année, la Municipalité de La Minerve a fait appel à une nouvelle firme, **TRIMAX**, pour assurer la patrouille sur nos plans d'eau. Dès le début du mois de juin et jusqu'en septembre, les patrouilleurs seront présents tant **aux barrières des descentes publiques** que directement **sur les lacs**.

Le mandat de cette équipe sera varié :

- Vérification des **certificats de lavage des embarcations**;
- Contrôle des **vignettes** obligatoires;
- Surveillance du **respect du règlement sur les nuisances**, notamment pour le bruit;
- Surveillance du **respect du règlement relatif au stationnement et à la circulation**.



La firme TRIMAX interviendra afin d'assurer le respect des règles en vigueur, mais aussi pour **sensibiliser les usagers** à l'importance de protéger nos plans d'eau. N'hésitez pas à leur poser vos questions lors de leurs passages. Ils seront là pour vous informer autant que pour veiller à l'application des règlements.

RAPPEL IMPORTANT À TOUS LES PLAISANCIERS :

La **courtoisie sur l'eau** est essentielle! Réduisez votre vitesse à l'approche des berges et lorsque vous croisez d'autres embarcations. Cela permet de **limiter l'érosion des rives** et la **sédimentation**, contribuant ainsi à la santé de nos écosystèmes aquatiques. Merci de contribuer à faire de nos lacs des lieux sécuritaires, paisibles et respectueux de l'environnement.

MAI SANS TONDEUSE pour venir en aide aux insectes pollinisateurs



La Municipalité de La Minerve s'engage pour la protection du monarque et des pollinisateurs

La Municipalité de La Minerve réaffirme son engagement envers la restauration des habitats du papillon monarque, en poursuivant la mise en place de mesures de protection de cette espèce emblématique. Elle invite toute la **communauté** à participer à cet effort, afin que ce magnifique papillon puisse à nouveau prospérer à travers le continent.

Dans cette optique, nous encourageons les **résidents** à **retarder la tonte de leur pelouse jusqu'à la fin du mois de mai**, permettant ainsi aux insectes pollinisateurs de bénéficier d'un environnement plus favorable durant cette période cruciale.

Laisser pousser le gazon en mai présente plusieurs avantages :

- Favorise la biodiversité, la présence de plantes sauvages et le travail des pollinisateurs;
- Réduit la consommation de ressources (essence, eau, énergie);
- Contribue à maintenir l'humidité du sol, pour un gazon plus vigoureux en été;
- Transforme les résidus de tonte en fertilisant naturel;
- Diminue la présence de vers blancs, grâce à un sol moins exposé à la chaleur;
- Vous libère du temps pour profiter du printemps!

Des **affiches à planter sur votre terrain** seront disponibles gratuitement à la bibliothèque municipale et à l'hôtel de ville. Ensemble, posons un geste concret pour la nature et les insectes pollinisateurs.



FÊTE de la PÊCHE AU LAC CHAPLEAU

Descente publique, rue des Guides

Samedi le 7 juin 2025

Chaque année, les futurs pêcheurs se rassemblent pour célébrer ce sport populaire à La Minerve.

Dès 9 h, un petit cours d'introduction théorique sur les poissons, l'équipement, les techniques de repérage et la sécurité, vous sera proposé.

De 9 h 30 à 15 h 30, ce sera l'occasion pour les nouveaux passionnés de prendre du poisson.

Dîner hot-dogs GRATUIT sur place.

Plusieurs prix de présence seront distribués parmi les participants.



BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DE LA MINERVE

HORAIRE

Du **16 mai** au **15 juin** 2025

Vendredi et samedi : de **9 h** à **17 h**

Dimanche : de **9 h** à **13 h**

Du **16 juin** au **31 août** 2025

Lundi : Fermé

Du mardi au samedi : de **9 h** à **17 h**

Dimanche : de **9 h** à **16 h**

Exceptionnellement, pendant les deux semaines de la construction (20 juillet au 2 août), l'horaire sera du lundi au dimanche, de **9 h** à **17 h**.

Du **1^{er} septembre** au **12 octobre** 2025

Vendredi et samedi : de **9 h** à **17 h**

Dimanche : de **9 h** à **13 h**

Prêts d'équipements sportifs au bureau touristique - gratuit / aucun dépôt requis -



Raquettes et balles de pickleball



Raquettes et balles de tennis

Boules de pétanque

Raquettes de ping-pong



Nous invitons les nouveaux commerçants, producteurs et artistes locaux à se faire connaître. Venez nous rencontrer !



La Minerve



111, chemin des Fondateurs
La Minerve, Qc J0T 1S0
819-681-3380 poste 5545

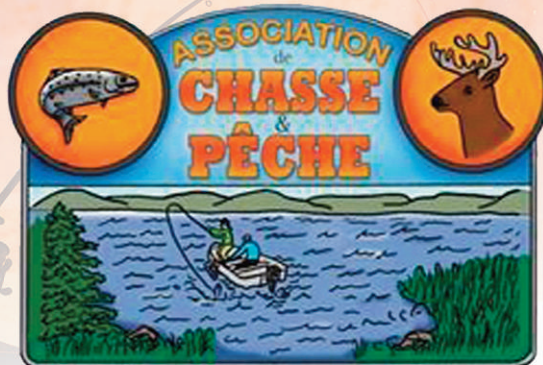
VENTE DE GARAGE DE LA FABRIQUE

LE SAMEDI 26 JUILLET 2025
de 7 h à 16 h
sur le terrain de l'église
de La Minerve

Levée de fonds
pour
LA FABRIQUE

Veuillez communiquer avec
madame **Lyne Girard** au **514 441-3712**
pour réserver votre terrain, au coût de 35 \$
pour un espace régulier et au coût de 40 \$ pour
un espace dans la section des remorques
et/ou camions.

Montant payable par interac à la réservation
de votre espace terrain. Merci!



DE LA MINERVE INC.

TOURNOI DE PÊCHE 2025

QUAND : Samedi le 21 juin 2025

ENDROITS : Lac Désert, lac Lesage, lac La Minerve,
lac Castor, lac Chapleau

COÛTS : 10 \$ + carte de membre (15 \$)
** Peu importe l'âge du participant!*

- ▶ Enregistrement la veille (20 juin)
à la station de lavage, de 19 h à 21 h.
- ▶ Enregistrement le jour même (21 juin)
au centre communautaire, de 6 h à 9 h.

***Le lavage des embarcations
est gratuit pour les participants.**

Remise des prix du tournoi à 17 h, au centre
communautaire (91, chemin des Fondateurs).

Pour plus d'information vous pouvez
communiquer avec nous par courriel :
acplaminerve@gmail.com

Un immense MERCI
suite à la collecte de consignes
du 5 avril dernier !


ÉCOLE
LA RELEVÉ



Prochaine
collecte
à l'automne!



24^e
anniversaire



**PRIX DE PRÉSENCE
AUX EXPOSANTS**

BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS

**ANIMATION MUSICALE :
CLÉMENT SAMSON**

MERCI AUX COMMANDITAIRES
"FOOD TRUCK DU FEU DE DIEU"

MARCHÉ AUX PUCES
(Apportez vos tables.)



Crédit: Dale Klee

EXPOSITION DE VOITURES ANTIQUES

DIMANCHE, 29 JUIN 2025 DE 9 H À 16 H

au terrain de balle de La Minerve
(91 chemin des Fondateurs)

VOITURES, VÉHICULES UTILITAIRES & MOTOS ACCEPTÉS

INFORMATIONS:

Marcel Lavoie: 819.341.7186 • André Paradis: 819.274.2899 • Christian Paradis: 819.430.8088 • Vincent Paradis: 819.808.9324 • François Dumay: 819.274.1164



SAISON 2025
sous le PRÉAU

De concert avec la Municipalité et nos joueurs bénévoles, le pickleball reprend de plus belle avec l'arrivée du beau temps.

Les plages horaires seront disponibles sous peu sur notre groupe Messenger « Pickleball de La Minerve ». Si vous n'êtes pas déjà membre de ce groupe, vous pouvez contacter monsieur Luc Ste-Marie au : 514 451-5230 ou madame Denise Bonneville au : 819 274-1455 pour vous y faire ajouter.
Notez que pour jouer il faut être ajouté au groupe Messenger.

Pour toutes informations supplémentaires, contactez-nous par courriel à l'adresse suivante :

pickleball.laminerve@hotmail.com

Vous voulez apprendre à jouer? Contactez monsieur Luc Ste-Marie ou madame Lyne Girard (514 441-3712) pour une formation.



BOURSE POUR UN JEUNE ÉTUDIANT-ATHLÈTE de La Minerve

Antoine Paquette, jeune hockeyeur de La Minerve, s'est vu octroyer une bourse de 2 000 \$ par la Fondation Aléo.

C'est à Gatineau, le 23 avril dernier, que se déroulait la première remise de bourses régionales en Outaouais.

En étroite collaboration avec Excellence sportive Outaouais, ce programme de bourses a pour objectif de détecter le talent dès son émergence. En s'alliant aux experts régionaux sur le terrain, il est donc possible d'identifier ces grands talents en éclosion.



Félicitations Antoine !

Le Mèchoui Marcel Lacasse

Dès 15h le
12 juillet 2025



Au profit de la
FONDATION D'APPUI AUX
FAMILLES DE LA MINERVE

À La Minerve, sous le préau
91 chemin des Fondateurs

35 \$: adulte / 15\$: 10 à 16 ans / Gratuit : 0 à 9 ans

► Horaire

Dès 15h :

tour de carriole et autres activités
ouverture du BAR (argent comptant)

18h : SOUPER -Encan-Tirages

20h30 : musique bienvenue à tous!

MENU :

Cochon, pommes de terre, sauce, plusieurs salades, pains et desserts

ACHAT DE BILLETS :

Relais du village ou par transfert bancaire au 514-241-7120 ou

fondation.daafm@gmail.com

OU AUPRÈS DES MEMBRES DU CA

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

François Tremblay

514-240-9192





Dans le cadre de la consultation publique portant sur le plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO) qui avait lieu du 2 au 27 avril 2025, Coalition Minerve a soumis ses recommandations au ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) afin de veiller à ce que la forêt et la biodiversité qu'elle protège puissent subsister avec le moins d'interventions humaines possible.

En effet, Coalition Minerve a transmis les demandes suivantes :

- Que soit instauré un corridor écologique officiel, cartographié et sans intervention humaine, de 100 mètres de chaque côté du ruisseau qui relie le lac Eugène jusqu'à la forêt ancienne Preston et de 200 mètres du lac Eugène jusqu'à la forêt ancienne Marie-Le Franc.
- Que soient réévalués certains aspects du règlement sur l'aménagement durable des forêts du domaine de l'État, notamment en ce qui a trait aux bandes riveraines, à la grosseur des machineries et aux impacts négatifs qui sont de plus en plus démontrés (disparition d'espèces, perte de la biodiversité, etc.)
- Que la route des Zingues ne fasse pas partie des sites visés par le PAFIO. Le sentier national au Québec est un projet financé en partie par le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec et il est inconcevable que le PAFIO puisse avoir des visées dans ce secteur puisque des projets d'aires protégées sont présentement à l'étude par le ministère de l'Environnement, sur son itinéraire, précisément dans ce secteur. Il est donc invraisemblable de venir altérer de façon significative la forêt et les paysages autour du sentier. Coalition Minerve demande que les travaux sylvicoles soient localisés dans des secteurs où ils n'auront pas d'impact sur les investissements du Sentier national au Québec.

Pour lire l'intégralité de la lettre envoyée au ministère, n'hésitez pas à consulter l'onglet « Coalition Minerve » sur le site Internet de la Municipalité de La Minerve, dans la section « DÉCOUVRIR ».

Pour toutes questions ou pour vous impliquer au sein d'un comité dynamique et proactif, écrivez à coalitionminerve@gmail.com

Coalition Minerve

Geneviève Bruneau, Robert Charbonneau,
Pierre Deschamps, Lynn Manconi et Diane Rochon

LES GRANDES CORVÉES



PAALM
PLEIN AIR AVENTURE LA MINERVE

17 MAI, 21 JUIN, 16 AOÛT, 6 SEPTEMBRE
DE 8H À 16H

Vous profitez des sentiers PAALM ou vous souhaitez contribuer à l'amélioration de notre projet pour la saison estivale et automnale? PAALM est à la recherche de bénévoles, avec ou sans VTT, en vue d'arpenter les sentiers et faire les travaux de préparation.

- Vous avez des équipements, comme par exemple, une débrousailluse?
- Vous maniez la scie mécanique avec brio et vous souhaiteriez aider nos bénévoles?
- Vous avez le goût de faire une différence tout en ayant du plaisir et respirer le grand air?

PAALM fera 4 journées de corvées qui seront dirigées par notre équipe habituelle d'entretien. Des bras supplémentaires seront grandement bienvenus.

Sans l'aide de nos bénévoles, PAALM ne serait pas l'organisme qu'il est aujourd'hui et nous tenons à remercier sincèrement tous ceux et celles qui contribuent et supportent notre équipe jour après jour.

POUR PARTICIPER:

Contactez **M. Roger Grégoire** au 819 681-9775
Toutes les informations sont sur notre page Facebook!

Paalm.org | [f @PAALMLaMinerve](https://www.facebook.com/PAALMLaMinerve)

INSPIRÉ PAR ET POUR LA NATURE
PAALM.ORG



CHIFFON MAGIQUE

- *changement de nom et d'image de marque* -

À compter du 1^{er} juin 2025, la « Coopérative de solidarité en entretien ménager Chiffon Magique » procédera à un changement de nom et d'image de marque, sans toutefois procéder à aucun changement dans leurs services. Ils seront alors connus sous le nom de
« Coopérative de solidarité Aide chez soi des Sommets ».

La bannière « Aide chez soi » est de plus en plus utilisée à travers la province, auprès des nombreuses *Entreprises d'Économie Sociale en Aide à Domicile (ÉESAD)*, qui sont exploitées à des fins non lucratives.

**À COMPTER DU 1^{ER} JUIN 2025,
NOUS CHANGEONS DE NOM!**

**Même organisme,
mêmes membres
et mêmes services.**

**Aide Chez Soi
des Sommets**
Coopérative de solidarité

Pour être prêt en cas d'égarement

Le ministère de la Sécurité publique et le ministère de la Santé et des Services sociaux ont conçu une fiche signalétique rassemblant l'information essentielle en cas de disparition d'une personne vivant avec un trouble neurocognitif majeur. N'hésitez pas à partager cet outil préventif, principalement avec les personnes proches aidantes. Un feuillet d'information et la fiche signalétique sont également disponibles à l'hôtel de ville.

**Pour plus d'information, visitez le site du ministère
à l'adresse suivante :**

<https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/personnes-agees/securite-aines-vivant-a-domicile#c341192>



Calendrier des *Activités*

CUISINE COLLECTIVE	JUIN : 9	13 h	MADA	Centre communautaire
EXPOSITION DE VOITURES ANTIQUES	JUIN : 29	De 9 h à 16 h	Les Nostalgiques	Terrain de balles
FÊTE DE LA PÊCHE	JUIN : 7	De 9 h à 15 h 30	Municipalité	Descente publique du lac Chapleau
PRÉSENTATION AGRANDISSEMENT HÔTEL DE VILLE	MAI : 31	De 10 h à 12 h	Municipalité	Centre communautaire
SCRABBLE	MAI : 15 - 22 - 29 JUIN : 5 - 12 - 19	13 h	Club de scrabble Mine de Rien	Centre communautaire
SÉANCE DU CONSEIL	JUIN : 2	19 h	Municipalité	Centre communautaire
TOURNOI DE PÊCHE	JUIN : 21	De 6 h à 18 h	Association Chasse et Pêche	Centre communautaire

Résidence LA MINERVE

Bonjour Minervois,

Statut de la construction : Comme vous avez pu le remarquer, les murs de la résidence ont commencés à monter, la structure d'acier grandit à vue d'œil. On peut maintenant commencer à avoir une idée de l'ampleur du bâtiment, sa hauteur et l'emplacement des logements par distinction des balcons. Au cours des prochaines semaines, s'ajouteront un toit ainsi que les planchers. Nous devrions également après, remarquer la mise en place des murs de soutien, ce qui permettra la mise à niveau final du terrain. En somme, nous devrions voir du changement sur une base régulière, ce qui est TRÈS ENCOURAGEANT. N'oubliez pas de demeurer prudent à l'approche du chantier.

Votre comité de travail est très motivé par l'évolution du chantier et surtout très enthousiaste de prévoir accueillir des Minervoises et Minervois dans LEUR RÉSIDENCE, d'ici quelques mois. À chaque réunion de chantier, on constate l'évolution rapide et constante du projet. Nous avons dernièrement choisi les couleurs de la peinture aux murs, des planchers et de certains finis.

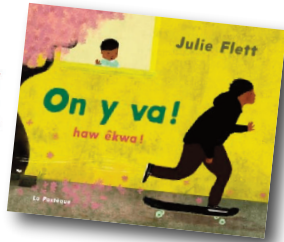
Depuis la mi-février, nous recevons les formulaires d'inscription. En date du 30 avril, nous avons 14 demandes complétées. Il reste donc de la place pour vous. Dans les prochaines semaines, nous allons procéder à l'affichage de notre offre de logements dans les municipalités avoisinantes puisque nous avons comme objectif d'avoir au moins 90% des logements réservés le plus rapidement possible. Minervoises et Minervois, ce projet est chez vous et pour vous, n'attendez pas qu'il n'y ait plus de place. Communiquez avec un responsable de l'OBNL afin de confirmer votre intérêt et remplir la documentation. Si vous avez besoin d'aide à ce sujet, ou pour faire les calculs, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Il est important de retenir que votre demande devra être évaluée par un comité de sélection qui devra en valider l'admissibilité. L'attribution des logements subventionnés est régie par la loi et régie par la Société d'habitation du Québec (SHQ).

Vous pouvez communiquer avec l'organisme « Résidence La Minerve », par **courrier** au : 173, chemin des Fondateurs à La Minerve, J0T 1S0, par **téléphone** au : 514 249-7324 ou par **courriel** à l'adresse : residencelaminerve@outlook.com

Marc Perras, vice-président
OBNL Résidence La Minerve



**Club
de lecture
d'été
TD**



Vis l'aventure! Dès le 10 juin inscris-toi au Club de lecture TD et rejoins-nous dans le sentier des contes pour découvrir le livre de Julie Flett « On Y va! »

En plus, court la chance de gagner de magnifiques prix.



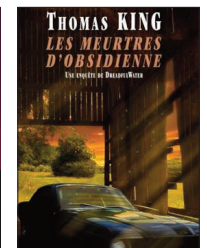
« JE LIS AUTOCHTONE » ET SECTION DÉDIÉE

En juin, dans le cadre du mois national de l'histoire autochtone, les auteurs et autrices des Premières Nations, Inuits et Métis seront mis à l'honneur.

Afin de favoriser le repérage, nous avons maintenant une section dédiée aux titres autochtones.

Découvrez la littérature autochtone et courez la chance de gagner un prix!

On vous attend!



Retour sur notre activité « Bricolage de Pâques »

Plusieurs petits participants ont bien apprécié le bricolage de Pâques. Nous remercions le personnel de la bibliothèque (Anita Demers et Lyne Charbonneau) ainsi que tous les parents pour l'assistance apportée.

NOUVEAUTÉS LOCALES ET COLLECTION DÉPOSÉE

Nous avons reçu notre premier échange semi-annuel de la collection déposée et nous vous offrons également plusieurs nouveautés locales. Notre collection est imposante et variée! Profitez-en!

Exposition

Venez apprécier les œuvres de Madame **Dominique Beaudry**,
artiste mosaïste.

**DU 19 MAI
AU 2 AOÛT
2025**

